

ANNÉE 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LUNDI, LE 7 JANVIER 2019 À 19H30
AU CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^E ÉTAGE À
SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district # 3 arrive à 20H25
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6
Le district #4 est vacant.

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

Monsieur le Maire Gilles Dagenais désire remercier Monsieur le conseiller Mario Henderson qui l'a remplacé à titre de maire suppléant ainsi que tous les membres du conseil lors de son absence au mois de décembre dernier.

OUVERTURE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2019-01-001

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 19H38 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

TIRAGE DES PRIX DE PRÉSENCE 2018 AUX SÉANCES DU CONSEIL

Monsieur le Maire Gilles Dagenais procède au tirage de trois (3) prix de présence au montant de 25 \$/chaque pour les gens ayant assistés aux séances du conseil durant l'année 2018. Les gagnants sont :

- M. Robert Provost / Pharmacie Proxim
- M. Sébastien Daoust / Quincaillerie Home Hardware
- M. Raynald Prud'homme / Restaurant Bravo Pizzeria

2019-01-002

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel en y ajoutant les points suivants :

- M. Ubald Bouchard / Journées de maladie
- Voyage humanitaire Frédérick Guinois / Campagne de financement
- Gazebo / Paille
- Rang du Moulin / Fixer rencontre avec M. André Pilon, ingénieur-conseil

ADOPTÉ

2019-01-003

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2018

CONSIDÉRANT que les membre du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 3 décembre 2018;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le procès-verbal du 3 décembre 2018 tel que rédigé.

ADOPTÉ

2019-01-004

3.1 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 17 DÉCEMBRE 2018

CONSIDÉRANT que les membre du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 17 décembre 2018;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER les procès-verbaux des séances spéciales qui ont eu lieu le 17 décembre 2018 tels que rédigés.

ADOPTÉ

2019-01-005

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes du mois selon ce qui suit :

- Liste des comptes à payer au 7 janvier 2019 : **185 548.03 \$**;
- Liste des paiements émis entre 2 décembre et 4 janvier 2019 : **616 448.26 \$**;
- Liste des salaires émis durant cette période : **43 756.72 \$**

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

MOT DU MAIRE

6. Parole du Maire

Monsieur le Maire Gilles Dagenais désire remercier les Chevaliers de Colomb, tous les bénévoles ainsi que tous les donateurs qui se sont impliqués dans la Guignolée 2018. Un total de 91 paniers a été distribué.

Il désire remercier le personnel municipal qui a travaillé à la préparation du budget 2019.

À la suite de la démission de Monsieur le conseiller Richard Pommainville, l'avis public d'élection partielle pour remplacer le siège vacant, a été affiché le 4 janvier dernier.

Les citoyens touchés pour les futurs travaux de la « Phase IV » ont été invités à une rencontre mardi, le 8 janvier à 19H00. L'ingénieur de la firme « Avizo, M. Alan Harer, sera présent afin d'informer les intéressés du projet.

Nous sommes toujours en attente d'une réponse de la compagnie « Targo » pour l'emplacement du cabinet pour la fibre optique, qui sera installé sur le terrain de l'Hôtel de ville.

7. PAROLE AUX RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Monsieur le conseiller Mario Henderson

Monsieur Mario Henderson mentionne que la municipalité a fait l'acquisition d'une grappe à neige qui va être installée sur le tracteur Challenger. Nous sommes à évaluer le dosage de sel/abrasif pour les rangs.

Madame la conseillère Mélissa St-Jean

Madame Mélissa St-Jean informe que la série « 5^e rang » tournée dans notre municipalité débute le 9 janvier à 21H00. C'est une très belle visibilité pour notre municipalité. Les employés des travaux publics ont débuté l'arrosage de la patinoire aujourd'hui.

Monsieur le conseiller Marc Roy

Monsieur Marc Roy aurait aimé que le chalet des loisirs soit ouvert durant la période des fêtes et ce même s'il n'y avait pas de glace afin de permettre aux jeunes de se rencontrer.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2019-01-006

8. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 209-2018 FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

ATTENDU QUE le projet de règlement no. 209-2018 fixant les taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2019 a été déposé lors de la séance régulière du 3 décembre 2018;

ATTENDU QU'UN AVIS de motion a dûment été donné par Monsieur le conseiller Steve Laberge lors de la séance régulière du 3 décembre 2018;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER le règlement no. 209-2018 fixant les taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2019.

ADOPTÉ

2019-01-007

9. POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la *Loi sur les normes du travail* (ci-après «LNT») prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome entend mettre en place des mesures prévenant toute situation de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

ATTENDU QU'IL appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de promouvoir le maintien d'un milieu de travail exempt de harcèlement, d'incivilité ou de violence au travail;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome adopte la présente Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail. Cette politique est déposée aux archives municipales sous la cote 103-120.

ADOPTÉ

10. POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET CULTURELLES

Le conseil municipal accuse réception d'une politique d'aide financière aux activités récréatives, sportives et culturelles qui pourrait être implantée dans notre municipalité

11. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DES DESTINATIONS DES IMMEUBLES / CSVT

Le conseil municipal accuse réception du plan triennal de répartition et de destination des immeubles effectif au 1^{er} juillet 2019 de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands.

On se questionne s'il y aurait possibilité de s'entendre avec l'école Montpetit pour la location du gymnase pour les activités sportives plus « rudes ». Le conseil municipal demande de rencontrer notre commissaire d'école, Mme Linda Boulerice afin de discuter de l'entente entre la municipalité et la commission scolaire.

12. COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) / JOURNÉE DE COLLECTE

Considérant que la MRC le Haut-Saint-Laurent effectuera des collectes de RDD en 2019 et désire savoir si nous sommes intéressés à recevoir une journée de collecte.

Le conseil municipal désire ne pas se porter volontaire pour une journée collecte.

2019-01-008

13. RIEL REGIMBALD, ARCHITECTES / AJOUT TOITURE ARRIÈRE

CONSIDÉRANT que la municipalité désire enlever la galerie située à l'arrière de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT le besoin d'ajouter une toiture au-dessus de la porte située au rez-de-chaussée;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater les architectes « Riel Régimbald, architectes » à inclure une toiture au-dessus de la porte du rez-de-chaussée.

ADOPTÉ

Arrivée de Monsieur le conseiller Steve Laberge à 20H25.

13.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 210-2019 RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE LA PHASE IV

Un règlement d'emprunt pour les travaux de la phase IV sera présenté lors d'une séance ultérieure.

SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. DEMANDES DU SERVICE INCENDIE

Aucune demande.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, HYGIÈNE DU MILIEU ET BÂTIMENTS

15. SYSTÈME DE CAMÉRA

Le point est reporté à une séance ultérieure,

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

16. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 083-2018-35 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 083-2004 AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS QUANT À L'ABATTAGE D'ARBRES, AUX ENSEIGNES DÉROGATOIRES, AU LOGEMENT ACCESSOIRE, AUX POULES URBAINES ET AU CHENIL OU CHATTERIE OU PENSION POUR ANIMAUX DOMESTIQUES

Les membres du conseil municipal désirent reporter ce règlement pour étude.

17. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 083-2018-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NO. 085-2004 AFIN D'AJUSTER LES DISPOSITIONS QUANT AUX CONSTRUCTIONS DÉFENDUES SUR LE TERRITOIRE

Les membres du conseil municipal désirent reporter ce règlement pour étude.

18. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 086-2018-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS NO. 086-2004 AFIN D'AJOUTER LES DISPOSITIONS QUANT AUX PERMIS ET CERTIFICATS POUR LA GARDE DE POULES URBAINES, POUR UN CHENIL OU CHATTERIE OU PENSION POUR ANIMAUX DOMESTIQUES, POUR UN LOGEMENT ACCESSOIRE ET POUR L'ABATTAGE D'ARBRE

Les membres du conseil municipal désirent reporter ce règlement pour étude.

2019-01-009

19. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 208-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES NO. 116-2007 AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS QUANT À LA GARDE DE POULES URBAINES

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé lors de la séance régulière du 3 décembre 2018;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER le règlement no. 208-2018 modifiant le règlement concernant les nuisances no. 116-2007 afin d'ajouter des dispositions quant à la garde de poules urbaines.

ADOPTÉ

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2019-01-010 20. MÉDAILLES DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour les aînés;

CONSIDÉRANT que le conseil désire présenter des candidatures et que des noms ont été mentionnés;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater Madame Crystelle Laplante, coordonnatrice en loisirs à présenter pour et au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome des candidatures pour la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour les aînés.

ADOPTÉ

2019-01-011 21. CALENDRIER MUNICIPAL / DEMANDE DE RENOUVELLEMENT

CONSIDÉRANT la demande des « Éditions Média Plus communications » de renouveler pour trois (3) années consécutives la parution du calendrier municipal;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite renouveler et distribuer le calendrier;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE renouveler avec les « Éditions Média Plus communications » un contrat de trois (3) ans, pour les années 2020-2021-2022 et d'autoriser Madame Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome le contrat d'édition « gratuit ».

ADOPTÉ

CONTRIBUTIONS ET VIE COMMUNAUTAIRE

22. VARIA

2019-01-012 DEMANDE DE DON M. FRÉDÉRIK GUINOIS / VOYAGE HUMANITAIRE

CONSIDÉRANT que M. Frédérick Guinois participera à un voyage humanitaire au Guatemala, organisé par le Groupe en Marche de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois en mars prochain;

CONSIDÉRANT que M. Guinois désire une contribution municipale;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ALLOUER une contribution municipale de 100 \$ à ce projet.

ADOPTÉ

2019-01-013 FONDATION GAZEBO

CONSIDÉRANT que la fondation du gazebo a été fait dans la semaine du 17 décembre dernier;

Proposé par Monsieur le Maire Gilles Dagenais
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander au personnel de la voirie de mettre de la paille sur la fondation et de couvrir le tout avec une toile.

ADOPTÉ

2019-01-014 JOURNÉE DE MALADIE ANNUELLE / M. UBALD BOUCHARD

CONSIDÉRANT que M. Ubald Bouchard avait huit (8) journées de maladie par année puisqu'il n'était pas éligible par la compagnie d'assurance collective de l'époque;

CONSIDÉRANT que nous avons changé de compagnie d'assurance et que maintenant M. Ubald Bouchard peut adhérer comme bénéficiaire;

CONSIDÉRANT que, selon la politique administrative, les employés municipaux permanent ont droit à six (6) journées annuelles de maladie;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE réajuster les heures de M. Ubald Bouchard en fonction des conditions des employés permanent, soit à six (6) journées de maladie par année.

ADOPTÉ

M. ANDRÉ PILON, INGÉNIEUR-CONSEIL / RANG DU MOULIN

Monsieur le conseiller Mario Henderson suggère de fixer une rencontre avec M. André Pilon, ingénieur-conseil relativement aux travaux à réaliser dans le rang du Moulin et de rencontrer par la suite les résidents du secteur.

RENCONTRE DES INTÉRESSÉS PHASE IV

Un rappel est fait aux membres du conseil municipal qu'une rencontre des intéressés de la « Phase IV » aura lieu demain, soit mardi le 8 janvier à 19H00.

ÉCLAIRAGE RUE NOTRE-DAME

Monsieur le Maire Gilles Dagenais demande de vérifier s'il y a une subvention qu'on peut avoir afin de changer les lampadaires de la rue Notre-Dame. Il souhaiterait installer des lampadaires plus « rustiques. » Une vérification sera faite à cet effet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. PASCAL DAY / COMITÉ DES LOISIRS VS SURFACE « DEK HOCKEY »

M. Pascal Day demande quand la municipalité procédera aux travaux de réfection de la patinoire afin de réaliser la surface de « dek hockey ». Madame Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière l'informe que nous devons attendre l'autorisation écrite du ministère avant de procéder aux travaux.

Il explique que Mme Mélanie Laplante qui est en charge du « dek hockey » désire savoir si elle lance la saison 2019. Le conseil municipal explique que oui, Mme Laplante peut aller de l'avant avec l'inscription pour la saison 2019. S'il faut procéder aux travaux de réfection durant la saison de « dek hockey » Mme Laplante sera avisé à cet effet.

2019-01-015

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 20H49 l'ordre du jour étant épuisée.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Dagenais
Maire

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

* * * * *